



AZAY-SUR-CHER

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - NOVEMBRE 2018



ÉDITO

Azay-sur-Cher a connu un été très riche en événements qui se sont prolongés jusqu'à l'automne.

Le temps fort fut incontestablement l'inauguration du Relais des Berges et du Vélo-route du Cher où bon nombre d'officiels dont Madame la Préfète et Monsieur le Président du Conseil départemental nous ont honorés de leur présence.

Tous ont perçu et exprimé que ce site magnifique et ses équipements étaient le ciment de notre futur développement touristique et économique.

Cette manifestation inaugurale s'est poursuivie, sous l'égide du comité d'initiatives, par un week-end festif

d'une grande diversité qui a rassemblé la plupart des associations communales et de nombreux habitants très satisfaits.

Depuis cette date, nous connaissons sur les Berges du Cher une grande attractivité portée par les associations avec des manifestations originales de qualité et des habitants ou visiteurs en quête de balades d'agrément.

Pour les élus que nous sommes, **nous ne cachons pas notre plaisir de voir la concrétisation réussie de ce projet initié en 2014 ; mais, maintenant il ne faut pas se relâcher pour autant.**

Il faut poursuivre notre action avec notamment :

- La réhabilitation totale de l'école élémentaire et de la cantine,
- L'accompagnement de nombreux habitants d'Azay-sur-Cher dans les logements Val Touraine Habitat du Parc Robert LEBAS, avec réalisation de la liaison piétonne entre le centre-bourg et l'espace sportif-festif communal,

■ La mise en œuvre de notre commerce alimentaire en circuit court de producteurs, dont **l'inauguration aura lieu le vendredi 7 décembre à 17h.**

■ La perspective de réaménagements lourds avec extension des équipements municipaux Alain FOUCHER et Jacques REVAUX.

■ Les routes, chemins, numéros de rues et installations de sécurité conservent également toute notre attention étant donné le besoin et la grande taille de notre commune.

Tout ce travail, en fin d'année, mobilise fortement notre équipe et les services municipaux auxquels j'adresse tous mes remerciements.

Ce sommaire est complété par de nombreuses informations que je vous invite à découvrir.

Très cordialement,

Votre Maire, Janick ALARY

RECENSEMENT
de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple
le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Les habitants d'Azay-sur-Cher seront recensés du 17 janvier au 16 février 2019.

Six agents recenseurs seront prochainement recrutés par la commune afin d'effectuer cette mission en partenariat avec l'INSEE. **Nous invitons les personnes intéressées par la mission d'agent recenseur à se faire connaître en Mairie.**

Le recensement permet de déterminer la population officielle des villes et villages afin de calculer les subventions de l'État pour la commune et le nombre de conseillers municipaux. Il sert également à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement etc.

En 2019, vous pourrez effectuer cette démarche en ligne et en toute confidentialité.

Nous remercions les Azéens et Azéennes pour leur contribution à cette campagne et le bon accueil qu'ils réserveront aux agents recenseurs !

LE BUREAU DE POSTE D'AZAY-SUR-CHER

Depuis le printemps 2018, à la demande de la direction régionale de la Poste, nous avons engagé des discussions difficiles, comme dans la plupart des communes rurales, afin d'éviter la fermeture de notre bureau de Poste.

Les arguments avancés par les dirigeants de la Poste sont que le courrier est en totale réduction par l'utilisation d'Internet et que les autres activités postales liées aux colis et à la banque ne suffisent plus pour assurer le travail du guichetier sur les plages horaires actuelles.

Dans ce contexte, la demande initiale des services de la Poste était de fermer le bureau et de transférer l'activité avec une compensation financière, sous forme d'un guichet pris en charge par un commerçant comme c'est le cas dans d'autres communes.

Une autre solution consistait à reprendre l'activité postale en mairie.

Ces perspectives ne nous sont pas apparues satisfaisantes et par ailleurs nous n'avons pas de commerçant volontaire pour s'engager dans cette voie.

À l'issue de plusieurs rencontres, les dirigeants de la Poste ont partiellement répondu à nos attentes **en nous accordant une régularité d'ouverture chaque jour y compris le samedi**

matin mais sur des créneaux étroits. Suite à une ultime discussion nous avons obtenu une plus grande plage d'ouverture le samedi matin.

Depuis le 16 octobre 2018 les horaires de la Poste sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 15 h à 17 h 15
- Le samedi matin de 8 h 30 à 10 h 30

Nous espérons que le partage d'activités du facteur-guichetier permettra d'assurer une plus grande proximité de relation avec les usagers comme le propose la publicité de la Poste auprès des seniors.



Ô PANIER D'AZAY

La construction de notre commerce alimentaire en circuit court de producteurs avance à grands pas sous la houlette de notre Communauté de communes Touraine-Est Vallées et du cabinet d'architecture ADMIRE pour permettre une ouverture début décembre 2018.

Beaucoup de questions nous sont posées sur le fonctionnement de cette boutique.

Elle sera dirigée comme tous les commerces habituels, en initiative privée par Rose-Noëlle CLEMENT positionnée sur cette activité depuis de nombreux mois.

Il s'agira d'un commerce à l'étalage qui ressemblera fortement à « La charrette » de Chambray avec les mêmes producteurs pour certaines marchandises. Nous y trouverons les mêmes produits de consommation courante

en liaison directe avec des producteurs locaux sans nécessiter de constituer des paniers prédéfinis.

Le principe des commandes à distance via Internet sera également possible dans un deuxième temps.



Une conciergerie de colis commandés en ligne sera également mise en place après la phase de démarrage.

L'inauguration se déroulera le 7 décembre à 17h, venez nombreux à la découverte de ce nouveau commerce et surtout devenez des clients fidèles pour le renouveau commercial d'Azay-sur-Cher que vous avez plébiscité.

Pour plus d'informations consultez le site : www.o-panier-dazay.fr



L'ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE

du gymnase Alain FOUCHER et de la salle Jacques REVAUX

À l'origine de cette démarche nous avons engagé avec l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités) et l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) une réflexion pour l'extension du gymnase dédiée aux activités physiques au sol d'une surface d'environ 300 m².

Cette pré-étude a permis de dégager une approche financière de l'ordre de 650.000 € peu subventionnable car elle n'était pas considérée dans un concept de réhabilitation énergétique.

Nous avons alors décidé de lancer une étude globale qui comprendrait à la fois l'extension pour les activités au sol et la réhabilitation complète du gymnase et de la salle des fêtes.

Bien sûr, il faudrait alors concevoir cet investissement sur plusieurs années car le projet avoisinerait 2M d'Euros subventionnables à 80%. Cela conduirait à un engagement communal de 400.000 € répartis par tranches sur 3 à 4 ans (par exemple).

Cependant il ne faut pas s'avancer à la légère dans un projet de cette taille qui se trouve être pratiquement à la hauteur de notre budget communal annuel.

Ainsi, l'étude énergétique du gymnase et de la salle des fêtes représente la première étape d'une longue marche qui pourra conduire à la réhabilitation et l'extension de ces bâtiments nécessaires aux activités associatives et scolaires.

C'est aussi le préalable à tous les travaux qui devront être engagés prochainement comme le « relamping » à éclairage par LED du gymnase, devenu urgent.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de cette étude et de vous associer aux développements qui suivront.

LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE

de l'école primaire et de la cantine.



La plupart des bâtiments communaux datent des années 80/90.

En conséquence, ils sont tous énergivores selon les normes actuelles. Bien évidemment des réponses doivent être apportées à cela pour limiter les coûts de chauffage notamment mais il faut en avoir les moyens.

À partir de là ; se lance la course aux subventions dont l'obtention nécessite maintenant des réhabilitations totales. Cette introduction permet de comprendre pourquoi le coût des travaux de l'école primaire et de la cantine s'élève à 785.000 € H.T. avec la possibilité d'atteindre 80% de subventions provenant de la Région, de l'Europe, de l'Etat et du Département.

Nous avons équilibré le financement de cette opération sur 2018 et 2019 afin de disposer des 20% de fonds propres nécessaires sachant que nous n'avons pas la volonté d'alourdir l'emprunt de notre commune. Cette réhabilitation répondra également à l'obligation d'accessibilité de l'étage de l'école grâce à une rampe externe en bois.

Les travaux comprendront : **l'isolation externe des murs en laine de bois, le changement des fenêtres, une nouvelle chaudière, un éclairage à LED des locaux, de nouveaux équipements de sécurité, des peintures neuves, etc.**

Toute une remise à neuf qui se déroulera de novembre 2018 à août 2019 en utilisant prioritairement les mercredis et les congés scolaires.

Affaire à suivre ...

PARTICIPEZ AU DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE !

Du 1^{er} décembre au 30 avril des équipes de 5 à 10 foyers vont s'affronter, de manière très conviviale, pour réduire au maximum leur consommation d'énergie et d'eau d'au moins 8% sans investissement et seulement avec des éco-gestes.



Il y a mieux que se serrer la ceinture pour faire des économies d'énergie

GAGNER + DE 200 €, ÇA VOUS BRANCHE ?

Participez au défi

familles-a-energie-positive.fr

Pourquoi participer ?

En moyenne, les foyers participants, parviennent à réduire de 12% leur consommation d'énergie, soit une économie de 200 € à l'année !

Le défi vous intéresse ?

Alors montez une équipe, inscrivez-vous et diffusez l'information.

Plus d'informations sur familles-a-energie-positive.fr

Relevez le défi !



TÉLÉTHON ET MARCHÉ DE NOËL 2019, NOUVELLE FORMULE !

Le Téléthon et le marché de Noël se dérouleront cette année le même week-end **du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre dans le gymnase, la salle Revaux et sur les extérieurs** ; ci-après le programme :

TÉLÉTHON, VENDREDI 30 NOVEMBRE AU SOIR

- Spectacle artistique par les associations d'Azay sur Cher (danses – GRS – Capoeira et arts musical)
- Challenge multisport ouvert à tous

SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE

- Randonnée pédestre

MARCHÉ DE NOËL, DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

- Jeux enfants en extérieur et promenade en carriole
- Concours de dessin
- Installation et scénographie par les « Potes aux feu »
- Déambulation musicale de la Compagnie « Karnavage »
- Spectacle pour tous des Slash Bubbles
- Stand du Père-Noël, stands gourmands des associations locales et artisans
- Stands d'artisans avec objets de décorations sur le thème de Noël

POUR VOTER, INSCRIVEZ-VOUS

sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018

Pour rappel l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En cas de changement d'adresse ou d'arrivée dans la commune, merci de signaler en mairie votre nouvelle adresse. En cas de départ de la commune, nous vous invitons à vous inscrire dans votre nouvelle commune d'arrivée et à nous signaler votre départ. Pour toute inscription présentez-vous en mairie avec votre pièce d'identité et votre justificatif de domicile.

Votre inscription avant le 31 décembre 2018 sera nécessaire pour vous permettre de voter à l'occasion des élections européennes de 2019.

DATE DES VŒUX

Les vœux de la municipalité se dérouleront le **vendredi 11 janvier à 18 h 30**, comme chaque année l'ensemble des azéennes et azéens sont conviés pour partager ce moment d'information et de convivialité.

LA COMMUNE RÉCOMPENSÉE POUR SON FLEURISSEMENT

Cette année la commune s'est parée de très belles couleurs par un fleurissement des plus agréables dû à la compétence de notre responsable des services et de ses agents municipaux ainsi qu'avec la participation active des citoyens.

Cette mise en valeur nous a permis d'obtenir notre première fleur par le jury des villes et villages fleuris.



Lettre d'informations municipales éditée par la Ville d'Azay-sur-Cher

- Directeur de publication : M. Janick ALARY, Maire
Responsable de la rédaction : Commission Communication
- © photos : Mairie Azay-sur-Cher / Création : Edipublic - 05 49 01 44 11
- Document imprimé en CEE : 422 843 797 RCS
- Ne pas jeter sur la voie publique

NUMÉROTATION DES RUES ET PLANS DE LA COMMUNE

Le travail de numérotation ne s'arrête pas, les prochains hameaux et lieu-dit sont : Le puits d'Arcé, la Haute maison, les Prateaux ainsi que les fermes qui sont situées dans ce périmètre. Cette numérotation est nécessaire pour simplifier la vie des habitants et également pour l'installation de la fibre sur la commune qui est prévue période 2020-2021 qui impose une identification des habitations.

Ce travail nous a également permis de mettre à jour nos plans papier de la commune récemment reçus en Mairie. Des plans seront également prochainement positionnés dans les mobiliers d'affichage urbains.

